

Michelle Zancarini-Fournel

Le sens des symboles

Professeure d'histoire contemporaine à l'université Claude Bernard – Lyon-I, codirectrice de la revue *Clio-Femmes-Genre-Histoire*, Michelle Zancarini-Fournel a consacré ses recherches à l'histoire des milieux populaires. Elle vient de publier *Les luttes et les rêves - Une histoire populaire de la France, de 1685 à nos jours*⁽¹⁾. Dans cette entreprise ambitieuse, à l'encontre d'un récit uniforme et lisse, l'historienne dresse le portrait bariolé de ceux dont les manuels parlent très peu, et qui n'en sont pas moins acteurs des temps qui viennent. Femmes et hommes des villes et campagnes, immigrés, colonisés, ouvriers ou paysans, leurs trajectoires tissent un pluriel riche d'enseignements sur l'histoire sociale présente et à venir. Rencontre.

Michelle Zancarini-Fournel – On parle de patrie, de république, de résistance... Pour moi, ces notions ne représentent pas la même chose.

La question de la résistance est à remettre dans un contexte, quelles que soient les époques. Je ne suis pas d'accord pour faire une histoire « sainte » ni du peuple, ni des patriotes, ni des résistants. Moi, j'ai voulu mettre l'accent sur ce qui était en général passé sous silence. S'agissant du rôle des femmes dans la Résistance durant la Seconde Guerre mondiale, il y a les héroïnes, mais il y a aussi les femmes « d'en bas ». Elles-mêmes ne se sont pas manifestées à la Libération. Pour elles, ce qu'elles ont fait au péril de leur vie était normal. Les étrangers également. Beaucoup d'actes de résistance sont le fait d'étrangers. Il n'y a pas eu que le groupe Manouchian, même si Manouchian représente une trajectoire exceptionnelle de courage et d'héroïsme.

En 1945, à l'époque où était fondé le *Patriote Résistant*, une légende a été créée, selon laquelle le peuple français aurait résisté dès le début. Ce discours unanimiste a été porté par les communistes et par les gaullistes, comme si tout le monde en France avait été résistant. Il y a une distorsion entre l'infime minorité de résistants à l'État français de Vichy et à l'occupant nazi, et le discours unanimiste d'après 1945. Contrairement ●●●



●●● à ce que l'on a dit, la résistance antinazie en France a été ultra-minoritaire. De 2 à 4 % de Français ont effectivement résisté sous l'Occupation. Les études précises existantes nous disent que cette résistance représente 1,5 à 2 %, si l'on prend l'exemple de la Bretagne. Et c'est plus complexe. Il y a eu des milliers de dénonciations mais globalement, même s'il y a eu peu de résistants, la Résistance a été tacitement protégée : beaucoup de gens n'ont pas dénoncé. Beaucoup ont aidé, particulièrement à partir de 1943. Jusqu'en 1941, jusqu'à ce que l'URSS soit entrée en guerre ⁽²⁾, sauf exceptions notables – en Limousin par exemple – le PCF n'a pas appelé à la résistance, même si certains communistes ont résisté.

En tant que parti clandestin depuis octobre 1939, ça aurait été difficile. Pour mieux briser les schémas, vous partez d'exemples locaux ?

Il y a eu « des » résistances. Tout de suite, ont pointé de petites résistances. Pendant la Seconde Guerre, immédiatement, il y a eu des écrits à la craie sur les murs, des affiches allemandes lacérées, des actions anonymes. Puis, les résistances ont pris la forme d'organisations progressives, complètement spontanées. En faisant mes recherches, j'ai découvert ce côté précoce, anonyme et spontané. Par ailleurs, parce que j'avais des préjugés, j'ai découvert des aspects du STO qui m'ont interpellée. Toute une série de personnes ne sont pas forcement parties volontairement après la réquisition. Certaines ont été raflées ! Je l'ai appris en lisant un journal local de Villeurbanne qui reprenait les récits de jeunes envoyés en camp de travail en 1943. Un certain nombre sont partis au STO, et à la première permission, ne sont pas revenus. Toute une série de comportements montre une histoire bien plus complexe qu'on a bien voulu le dire.

Je savais certaines choses : certains ont travaillé en France pour l'Allemagne. Des jeunes femmes sont allées aussi travailler en Allemagne. Elles ont été près de 70 000, on n'en parle que très peu !

Il y a eu des grèves. Celle des mineurs du Nord de 1941 ⁽³⁾ est souvent citée. Mais outre les grèves, il y a eu une série d'attitudes pour freiner la production destinée à l'Allemagne, comme au Creusot où, de la direction, des ingénieurs aux ouvriers, tout le monde s'était mis d'accord. Ordinairement, il est très rare de voir patrons et ouvriers tomber d'accord !... Le directeur de cette usine est mort en déportation à la suite de ces actions de freinage volontaire de la production.

Les symboles républicains ont pourtant joué un rôle dans la Résistance à la collaboration de l'État français avec l'occupant ?

Il y a eu des gestes et même des manifestations à des dates symboliques, comme les 14 juillet ou les 11 novembre. Peu les Premiers mai : Pétain en avait fait une fête. La fête du travail, pas celle des travailleurs ! D'ailleurs, Le Pen a repris cette date pour en faire la fête de Jeanne d'Arc.

L'histoire de cette sainte est-elle utile à rappeler ? C'est compliqué parce qu'il y a des allégories à ne pas confondre avec la représentation féminine.

La Marianne républicaine est un peu Janus : à la fois la nation et l'État. C'est complexe parce que depuis la Révolution française, les femmes sont mobilisées dans la nation pour être des épouses et des mères devant éduquer de futurs citoyens, répandre les bonnes mœurs. Même Jeanne d'Arc n'est pas univoque. À certaines périodes, elle a pu représenter celle qui s'était battue contre l'étranger occupant, pour elle, les Anglais. Ces symboles prennent des formes différentes selon les périodes, elles n'ont pas toujours été reprises par les représentants du catholicisme conservateur et de l'extrême-droite. Le Front national utilise ces symboles. Il est toujours nécessaire de les contextualiser. Refusant de le faire, on les laisse détourner.

Nous sommes dans un contexte de campagne électorale assez particulier. Pour éviter d'avoir à faire subir la droite extrême à la collectivité, tous ceux qui se présentent devraient vraiment laisser leur égo au vestiaire. C'est une responsabilité historique. Je suis d'accord avec l'expression « *ni dieu, ni César ni tribun* » Certains se prennent pour César !

Vous ne vouliez pas seulement écrire une histoire « intra-muros » de métropole parce que l'histoire de France s'est aussi écrite ailleurs ?

Je voulais faire trois choses. D'abord, une histoire « intégrée ». Avec une histoire des femmes qui ne soit pas une histoire à part, mais faite avec celle des hommes. Une histoire avec les colonisés, hommes et femmes, une histoire avec les migrants venus travailler en France. Ils ne venaient pas toujours des colonies ! Il y a eu les Belges, les Polonais, les Italiens, les Grecs... Tous ne fuyaient pas seulement les fascismes. La plus grosse part était poussée à l'exil par des raisons économiques, y compris sous Mussolini, jusqu'à ce qu'il interdise les départs d'Italie.

Deuxième point : l'histoire de France n'est pas seulement une histoire hexagonale ; la notion de patrie est une question compliquée ! Aujourd'hui, par exemple, les habitants des Antilles disent « je vais en France », alors qu'ils sont globalement rattachés à la République française... On parlait du « territoire national » et des « petites patries », sous la Troisième République. Aujourd'hui, on dirait « histoire régionale ».

Je considère que les principes républicains doivent être rattachés à la Déclaration des droits de l'homme : sont-ils, ou non, appliqués ? Là, est le critère. Rappelons que les femmes n'ont pas eu le droit de vote avant 1944. Et contrairement à ce qui est dit habituellement, elles l'ont obtenu sur proposition non pas du général de Gaulle, mais de Fernand Grenier ⁽⁴⁾ et de Robert Prigent ⁽⁵⁾ qui ont proposé et soutenu des amendements. S'agissant du droit de vote des femmes algériennes, le décret devant, à la suite du statut de 1947, être publié par l'assemblée algérienne, ne l'a jamais été. Les Algériens ont été divisés en 1947 en deux collèges, et les autochtones, qualifiés

Tous ceux qui se présentent devraient vraiment laisser leur égo au vestiaire. C'est une responsabilité historique.

de « musulmans », ont été placés dans le deuxième collège avec moins de représentants et des droits inférieurs à ceux des Européens d'Algérie. Les Algériennes obtiennent le droit de vote avec Gaulle en 1958, au moment du référendum pour la constitution créant la V^e République, modifiée en décembre 1962, avec l'élection du président au suffrage universel.

Troisième point, la question des migrations. Aujourd'hui, avec l'ouverture relative des frontières, de fait, les gens bougent, poussés par la guerre ou la misère. Je ne veux pas nier des problèmes honteux comme ceux liés à la manière dont ont été reçus les migrants réfugiés à Calais. Je suis frappée par la volonté d'ouverture de la Chancelière allemande. Elle a fait preuve d'un courage exemplaire dans l'accueil des réfugiés. Pour nous, Français, l'attitude de notre gouvernement est une honte compte tenu de la Déclaration des droits de l'homme. Elle n'est malheureusement pas nouvelle. En 1939, la Troisième République française a construit les premiers camps de regroupement pour les juifs allemands dans l'Est de la France ⁽⁶⁾. Il y a une trilogie filmée, *Wohin und Zurück*, sur le parcours de juifs autrichiens et allemands gardés dans ces camps par les gendarmes français. Lors de la campagne de France lancée par l'armée allemande en mai-juin 1940, ces derniers disent aux juifs qui sont parqués depuis 1939 : « Vous allez être contents, vos amis arrivent ! ».

PROPOS RECUEILLIS PAR HÉLÈNE AMLARD

La statue de Jeanne d'Arc à Paris, rue de Rivoli, œuvre du sculpteur Emmanuel Frémiet, commande du gouvernement français après la défaite de 1871.



(1) Collection Zones, éditions La Découverte, 996 pages, 28 euros.

(2) L'interdiction du PCF en septembre 1939 fait suite au Traité de non agression germano-soviétique, ensemble d'accords signés à Moscou par les ministres des affaires étrangères allemand et soviétique Ribbentrop et Molotov en présence de Staline le 23 août 1939, rompus par l'opération Barbarossa, décision unilatérale d'Hitler d'envahir l'URSS le 22 juin 1941.

(3) Voir l'article de Philippe Gayot et Paule Laine dans notre numéro de janvier : « *Pas d'carbon pour les Boches!* »

(4) Élu député communiste de Saint-Denis le 1^{er} août 1937 après avoir battu le candidat de Doriot, déchu comme tel en 1939, résistant, évadé de Châteaubriant, il représente le Comité central du parti communiste clandestin dès les premiers contacts avec les envoyés de la France libre. Il sera nommé commissaire à l'Air dans le gouvernement provisoire avant d'être remplacé par Charles Tillon. Le 21 avril 1944, il dépose un amendement à l'Assemblée consultative provisoire d'Alger pour le droit de vote des femmes.

(5) Secrétaire de l'Union locale CFTC de Dunkerque, membre du Parti démocrate populaire avant guerre, il représente l'Organisation civile et militaire (OCM) à l'Assemblée consultative provisoire d'Alger dès septembre 1943 et fait adopter l'amendement pour le vote des femmes à l'ordonnance portant sur l'organisation des pouvoirs publics. Nommé à la direction du commissariat général à la Famille à la Libération, il sera élu député MRP et plusieurs fois ministre.

(6) La première loi permettant l'internement administratif des « indésirables étrangers » date du 12 novembre 1938. Lire *La France des camps. L'internement 1938-1946* par Denis Peschanski, aux éditions Gallimard 2002.